



RAPPORT ANNUEL

2016

de

L'ASSOCIATION DE CHASSE
ET DE PÊCHE LAVIGNE

ZEC LAVIGNE

ZEC LAVIGNE

PRÉSENTÉ À L'AGA DU 8 AVRIL 2017

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
VOTRE PERSONNEL	6
FORESTERIE, NATHALIE POITRAS	7
CAMPING, BENOIT LAPORTE	8
CHASSE, SERGE MALO	8
SITE WEB, BENOIT LAPORTE	9
PLAN QUINQUENNAL POUR LA GESTION DE LA FAUNE, ROBERT JOYAL	9
PÊCHE EN HERBE, SYLVAIN FORGET	10
FINANCES, JEAN-PAUL COLLINGE	10
RÉCRÉO-TOURISME, MARCEL POTHIER	11
SECTEUR FAUNE, JEREMIE TREMBLAY, BIOLOGISTE	12
ACTIVITÉS ET PROJETS, KARL LACOUVEE	13

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour

Malgré un début de saison lent, ainsi qu' une baisse du taux de fréquentations dû au temps froid et à la neige qui a tardé à disparaître, la Zec s'en est tout de même sortie avec une bonne saison, nous sommes fiers de vous présenter ce rapport Annuel 2016 qui résume l'ensemble des actions réalisées par la Zec ainsi que des états financiers qui se portent bien.

Grâce à toute l'équipe, en 2016 la Zec est allée chercher plus de 150 000 \$ en subventions de toutes sortes ce qui a permis la réalisation de plusieurs projets ainsi que l'embauche d'employés saisonniers. Pour 2017, plus de 300 000 \$ en subventions ont été demandées, donc encore beaucoup de projets à venir.

Comme prévu dans son plan de développement, la Zec travaille depuis quelques années à l'amélioration et la consolidation graduelle de chacune de ses infrastructures afin d'offrir une meilleure qualité de service, en voici quelques exemples. En 2016, la Zec a travaillé à l'entretien et l'amélioration de son réseau routier, la rénovation des accueils de St-Côme et de St-Zénon, l'amélioration des réseaux de sentiers pédestres, des accès aux lacs, des campings, etc., ainsi qu'à l'aménagement de frayères dans certains lacs.

La Zec a travaillé en collaboration avec les 5 associations de lacs du territoire situés en TNO, dans le montage et la réalisation de projets subventionnés, visant l'amélioration des chemins menant aux chalets de villégiature. Ce premier essai fut un succès et nous espérons répéter l'expérience en 2017.

Les Hébergements Gamelin qui représentent une source importante de revenu pour la Zec, font aussi partie du plan de développement. Beaucoup de travail a déjà été réalisé dont la rénovation de plusieurs chalets, la mise aux normes de toutes les fosses septiques, l'amélioration du réseau d'aqueduc, des chemins d'accès et bien d'autres. Toutes ces améliorations rendent aujourd'hui une visite ou un séjour beaucoup plus agréable pour les utilisateurs et permettent aussi une utilisation du territoire plus responsable et respectueuse de l'environnement

En 2016, la Zec a débuté les travaux de construction du nouveau Pavillon Gamelin. Ce grand bâtiment deviendra un lieu de rassemblement qui permettra l'organisation de différentes activités de groupes. Les travaux se termineront cette année.

Après plusieurs années de démarches, en 2016 la Zec a enfin eu l'autorisation de construire la fosse septique au camping Lavigne. En 2017, les campeurs devront s'adapter à cette nouvelle façon de faire. Cela représente une grande étape de franchie pour la Zec, qui en quelques années aura fait la mise aux normes de tous les campings permanents et chalets du Gamelin qui sont maintenant munis de systèmes d'évacuation des eaux usées conformes avec la réglementation du ministère. Nous en sommes très fiers! Merci à toute l'équipe.

Afin de se faire connaître, chaque année la Zec organise plusieurs activités comme la pêche en herbe, la pêche au féminin et l'initiation à la chasse aux petits gibiers. Ces activités attirent un nombre grandissant de participants et sont très appréciées de tous. La Zec favorise ainsi la relève et la découverte d'une nouvelle passion pour bien des jeunes et des moins jeunes.

La Zec est aussi un acteur important du festival faunique, qui attire chaque année plusieurs participants grâce à ses nombreuses activités et qui permet la découverte du territoire.

Notre présence au Salon Chasse et pêche de Montréal, notre site Internet ainsi que le nouvelle vidéo promotionnelle de la Zec sont aussi de très bons outils pour faire connaître la Zec.

La Zec est toujours présente aux différentes tables de concertation, qui permettent entre autres d'exprimer nos préoccupations et nos attentes aux différents acteurs régionaux ainsi que protéger les intérêts et les droits de la Zec et de ses membres. Ces tables permettent aussi de maintenir de bonnes relations avec nos différents partenaires.

Les travaux d'hydro Québec avancent à grands pas, certains secteurs ont changé de paysage de façon drastique suite à l'abattage des arbres sous la nouvelle ligne. Les travaux se poursuivront encore durant l'année 2017. La Zec est actuellement en négociation avec les municipalités et la MRC afin de récupérer certaines compensations pour les dommages et inconvénients causés par cette nouvelle ligne, compensations prévues dans un programme de subventions d'Hydro Québec.

Durant toute la saison 2016, la Zec a bénéficié de la présence de 4 assistants en protection de la faune qui ont veillé au contrôle et à la surveillance du territoire, nous les remercions pour leur bon travail.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier Cynthia, Karl ainsi que tout le personnel qui travaillent de façon extraordinaire et professionnelle pour assurer le bon fonctionnement et l'émancipation de notre Zec, merci au conseil d'administration qui travaille de façon constructive ainsi qu'à tous les membres qui contribuent au succès de la Zec. Merci !!

Tous les dossiers importants sont résumés dans ce rapport et de plus amples renseignements vous seront transmis lors de l'assemblée annuelle.

Nous souhaitons à tous nos membres une bonne saison 2017.

Nathalie Poitras

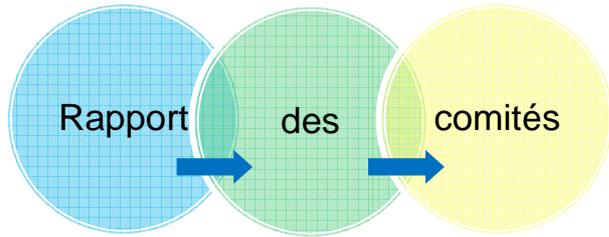
Présidente Zec Lavigne

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	POSTE	SECTEUR	SIÈGE
Nathalie Poitras	Présidente	St-Zénon / St-Michel-Saints	4
Benoit Laporte	Vice-président	St-Côme	1
Jean-Paul Collinge	Secrétaire-trésorier	St-Zénon / St-Michel-des-Saints	7
Marcel Pothier	Administrateur	St-Zénon / St-Michel-des-Saints	3
Robert Joyal	Administrateur	Notre-Dame-de-la-Merci	2
Serge Malo	Administrateur	St-Côme	5
Sylvain Forget	Administrateur	St-Zénon / St-Michel-des-Saints	6

VOTRE PERSONNEL

PERSONNEL CADRE	Karl Lacouvé, Directeur général Cynthia Beauséjour, Adjointe administrative			
LES ACCUEILS	N.D.M.	ST-CÔME	ST-ZÉNON	ST-MICHEL
	Lyne Lafrenière	Paulette Bordeleau Marie-Ève Venne Roxanne Martial	Danielle Robillard Sylvie Bérubé Colinel Veillette	Odette Baribeau
TERRAIN				
Della Gangl Jérémy Tremblay Michel Labelle Christiane Gratton	Éric Lefebvre Jean Dubois Eric Labelle Jonathan Drobey	Simon Lefebvre François Vasseur Daniel Martin	Gabriel l'Heureux Éric Deblois Christopher Hector	



FORESTERIE, NATHALIE POITRAS

Durant l'hiver 2016-2017, les opérations forestières ont débuté dans trois chantiers majeurs, le chantier Boule, le Jaune et le Hétu. Le transport du bois du Boule et du Jaune s'effectue vers St-Côme et n'utilise pas le réseau routier principal de la Zec. Le transport du bois du Hétu se fait par le chemin du Coin Lavigne et pourrait affecter le réseau routier. En théorie ces chantiers devraient être terminés avant le début des activités 2017 de la Zec, mais nous vous conseillons d'être prudents en début de saison si vous circulez par ce chemin.

Dans les prochaines années, plusieurs autres chantiers pourraient faire leur apparition : les chantiers Liban, Jobert et Castor, tous situés dans l'extrême sud de la Zec à St Côme et aussi les chantiers Cartier nord, prévu depuis quelques années et Cartier sud situé à Notre Dame de la Merci.

Dans le cadre de la planification de l'aménagement forestier intégré 2018-2023, au début de l'été 2016, le forestier en chef a procédé à une consultation publique concernant le nouveau calcul de possibilité forestière. Ce document prévoit entre autres une augmentation de la possibilité forestière de près de 38 % pour les unités d'aménagement 62-51 et 62-52 qui seront fusionnées pour devenir une seule unité d'aménagement, soit 062-71 cette fusion entrera en vigueur le 1 avril 2018.

Puisque ce nouveau calcul pourrait faire augmenter la quantité de bois prélevée sur le territoire, la Zec a déposé plusieurs recommandations concernant ce rapport afin que le maintien et l'amélioration de la qualité des habitats fauniques, notamment pour l'original, soient pris en compte dans ce calcul. Nous considérons que les prélèvements actuels sont bien suffisants et qu'une augmentation serait nuisible pour la faune ainsi que pour les utilisateurs du territoire. Nous suivons ce dossier. Vous pouvez consulter le site du forestier en chef www.forestierenchef.gouv.qc.ca

Depuis les tout débuts de la TGIRT (Table de gestion intégrée des ressources et du territoire) créée avec le nouveau régime forestier, la Zec est présente afin de faire le suivi et influencer les différentes actions posées sur le territoire. Le PAFI-O (Plan d'aménagement forestier intégré) permet entre autres d'harmoniser les différentes activités ainsi que les préoccupations de la Zec et de ses membres, avec les opérations forestières.

Pour en connaître davantage sur le TGIRT et ses différents travaux, vous pouvez maintenant consulter le nouveau site, <http://foretlanaudiere.org>

Pour tout commentaire ou plainte concernant les opérations forestières, vous pouvez communiquer avec la Zec ou avec la MRC de Matawinie.

CAMPING, BENOIT LAPORTE

Le dossier progresse très lentement dans notre région. Il y a eu quelques rencontres en 2016 pour s'entendre sur les modifications des normes de camping dans les Zecs, mais aucune entente n'a encore été conclue entre le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, les municipalités concernées et les Zecs de Lanaudière.

- Le dernier échéancier concernant le plan d'action pour la mise aux normes :
- Rencontre au printemps 2017 avec des contre-propositions
- Si celles-ci sont acceptées, le projet sera présenté aux maires à l'été 2017.
- Il sera adopté par les divers conseils municipaux à l'automne 2017.
- Donc si tout allait bien les règlements seraient vraisemblablement adoptés à l'automne 2017
- En pratique ce sera au printemps 2018, où on pourra les publiciser.
- Avec une entrée en vigueur probablement en 2019.

Il faut se rappeler que chaque région possède le droit de négocier des ententes qui peuvent s'avérer différentes des autres régions. Par contre, le gouvernement conserve le droit d'émettre de nouvelles directives dans le futur pour modifier les ententes préalablement négociées. Selon les dernières statistiques de la fédération des Zecs, seulement 30 Zecs sur 63 se seraient entendues sur les normes de camping dans leur région.

Pour ce qui est des usagers qui seraient potentiellement en dérogation, le gouvernement souhaite arriver à une correction des sites problématiques progressivement, au courant des prochaines années. Si des utilisateurs refusent de corriger volontairement des problèmes majeurs, une gradation des moyens serait alors envisagée par le ministère.

CHASSE, SERGE MALO

Ça me fait plaisir de vous informer des résultats de chasse 2016 ainsi que des informations pertinentes sur ce sujet.

Tout d'abord, la chasse à l'ours est en croissance et nous remarquons une augmentation de la demande, depuis quelques années de belles captures sont faites et nos chasseurs en sont très satisfaits. Pour ce qui est du petit gibier, la chasse est bonne mais étant donné les périodes restreintes, il est plus difficile de satisfaire la demande. Toutefois, à partir de 2018, des modifications seront apportées afin de satisfaire un plus grand nombre de chasseurs, durant la période de chasse à l'arc et arbalète, il n'y aura plus de restrictions de secteurs pour le petit gibier, le territoire sera ouvert à la grandeur de la zec. Cette décision a été prise par le conseil d'administration, suite à une baisse marquée de chasseurs à l'arc et arbalète et une demande grandissante pour la chasse au petit gibier. La chasse à l'orignal se maintient avec 8 orignaux cette année, malgré une baisse du nombre de chasseurs. Après une discussion avec le ministère, ils ont remarqué une légère augmentation des captures pour la zone 15, dont la zec fait partie, ce qui nous fait espérer une amélioration de la récolte pour les années à venir.

Sur ce, je vous souhaite une bonne saison 2017.

Communications – Nouveau site web et nouveauté pour l'auto-enregistrement à nos accueils

Notre site web est en ligne depuis plus de 15 ans et il est un des plus achalandés parmi les 63 Zecs du Québec, avec 50000 visiteurs chaque année, en hausse de 12 % sur l'année précédente. Il est important de noter que 60 % des visites sont générés par de nouveaux internautes.

Cette année, une refonte complète de notre site web a été effectuée afin de réviser son contenu, et d'en rafraîchir la facture. Il sera mis en ligne à temps pour la nouvelle saison.

Le formulaire d'auto-enregistrement

Le formulaire d'auto-enregistrement en ligne a été lancé au printemps 2015 et a généré pour sa deuxième année plus de 1380 inscriptions en comparaison à 950 la première année, une hausse de 40 %. Pour la prochaine saison, pour les détenteurs de forfait, il sera possible d'utiliser un téléphone mobile pour s'inscrire en ligne, toutefois lors de votre séjour à la Zec, vous devrez avoir une copie papier en votre possession afin de pouvoir la présenter à l'agent qui fera la vérification.

Cette année, nous planifions utiliser la publicité sur le web afin de faire connaître les avantages de fréquenter notre Zec. Nous étudions aussi la possibilité de rendre disponible notre inventaire de campings rustiques directement en ligne.

PLAN QUINQUENNAL POUR LA GESTION DE LA FAUNE, ROBERT JOYAL

LA FAUNE AQUATIQUE : Le plan de pêche

Compte tenu du travail de Jérémie et de Karl depuis quelques années, ce serait difficile dans un plan quinquennal de faire mieux : ensemencement, transfert de fretins, aménagement de frayères, accessibilité aux plans d'eau etc. Que peut-on faire de plus.

LA FAUNE TERRESTRE

Dans les faits, quand on parle de gestion de la faune, il est surtout question de gibier et plus précisément d'orignal, d'ours et de gélinotte. La gestion du gibier, s'effectue de trois façons généralement :

- 1- **L'Aménagement de l'habitat** : Il est bien difficile pour nous d'exercer une action bien concrète sur les coupes forestières. On peut voir à ce que les assiettes de coupes soient les plus petites possibles mais jusqu'ici dans la Zec, ça ne semble pas être problème pour les trois principales espèces de gibier.
- 2- **La Chasse et le piégeage** : La chasse a été depuis longtemps un important outil d'aménagement pour les espèces de gibier en surabondance afin de les contrôler. Qu'on pense à l'oie blanche au printemps ou encore l'orignal en Gaspésie.

L'orignal : À contrario, il se peut que la chasse exerce une trop grande pression sur une population en difficulté. Avec environ huit orignaux d'abattus sur 400 km carrés, la récolte est faible. Afin de diminuer l'impact négatif de la chasse, trois solutions s'offrent à nous :

1. Prélèvement d'un seul segment (mâle) ou deux (mâle et veau). On a choisi la loi du mâle. Difficile d'être plus sévère.

2. Dates et nombre de jours de chasse : On ne peut pas faire grand-chose là-dessus sauf pour faire des demandes de changement aux gens du ministère.
3. Type d'armement : Enlever l'arc et l'arbalète? Les restreindre aux jours de semaine?

La perdrix : On ne connaît que deux moyens d'en augmenter les populations :

1. L'aménagement de son habitat en favorisant les peuplements qu'elle préfère (jeunes et mélangés). On ne peut pas faire grand-chose en pratique sous cet aspect.
2. Le contrôle des prédateurs. Il s'agirait d'inciter les trappeurs à trapper plus d'animaux à fourrure, leur principal prédateur.

L'ours : La chasse de l'ours se classe dans deux catégories : d'abord une occasion de loisir mais aussi, et c'est important, une façon très efficace de contrôler sa prédation sur les veaux originaux. Le grand nombre d'études qui prouvent l'effet néfaste de cette prédation au printemps le démontre clairement. Il s'agirait donc de trouver une façon de populariser la chasse à l'ours.

Le loup : C'est un peu la même chose que pour l'ours. Peut-on demander aux trappeurs un plus grand effort?

La gestion de la chasse à la perdrix : Compte tenu du nombre restreint de chasseurs à l'arc ou arbalète (une quarantaine), et du peu de territoire qu'ils occupent, nous proposons à l'avenir de rendre accessible le reste de la Zec aux chasseurs de petit gibier. En ce moment, on réalise que la Zec subit un manque à gagner à cause de cette accessibilité restreinte.

PÊCHE EN HERBE, SYLVAIN FORGET

Encore cette année, la journée de pêche en herbe fût un succès ; 30 jeunes des environs ont pu connaître les joies de la pêche et obtenir un certificat de pêcheur valide jusqu'à leurs 18 ans. Pourquoi changer une formule gagnante, donc la journée s'est déroulée comme les années passées, soit avec des présentations par les agents de la faune, un petit mot de Karl notre directeur général et par la suite la présentation des apprentis avec leurs accompagnateurs. La pêche fût bonne pour tous, ce qui permet à notre relève d'apprécier encore plus le beau sport qu'est la pêche. Durant toute la journée, les jeunes ont pu apprendre la fabrication de mouches et repartir avec leur propre création. Un dîner hot-dog a été servi pour tous par des membres de la FADOQ de St-Zénon, qui sont bénévoles année après année. Encore un bel évènement, des rires et du plaisir pour tous. Cette journée ne serait pas possible sans tous les bénévoles et membres de la Zec, nous tenons à les remercier.

FINANCES, JEAN-PAUL COLLINGE

L'année 2016 a été plus difficile que les précédentes au niveau financier. En effet, la saison a commencé avec deux bonnes semaines de retard à cause d'un dégel printanier tardif; les premières semaines de mai qui normalement génèrent de gros revenus de la part des premiers pêcheurs ont été carrément perdues, et ces revenus ne peuvent être récupérés plus tard dans la saison. De plus, l'achalandage général de toute l'année a été plus modeste que les années précédentes. Il faut également ajouter que l'année 2016 n'aura pas été une

grosse année de subventions avec seulement 155 000\$. Même si ces subventions ne génèrent pas vraiment de profit net pour la Zec, elles nous permettent de réaliser des projets qui autrement ne pourraient pas être faits et d'embaucher plus de personnel, tellement important pour remplir adéquatement notre mission.

Nous terminons quand même notre exercice financier avec un surplus d'environ 6 000\$, plus modeste que les années précédentes. Ce résultat est possible grâce aux dépenses en immobilisations payées à même les revenus qui nous permettent de reporter la dépense de certains gros investissements sur leur période d'amortissement. Nous avons ainsi pu réaliser la plupart des projets de construction qui étaient prévus pour 2016 dans notre Plan de développement 2016-2020, plan qui vous avait été présenté lors de l'AGA 2016.

Nous gardons le cap sur un contrôle serré des dépenses et sur l'amélioration continue des procédures de gestion.

La grille tarifaire des différents services de la Zec a été, pour la plupart des tarifs, légèrement augmentée des 1,5% suggérés par le MFFP. La Zec continue d'avoir des tarifs de forfaits fauniques de beaucoup inférieurs aux maximums permis par le ministère, exception faite des tarifs quotidiens et forfaits saisonniers de pêche.

RÉCRÉO-TOURISME, MARCEL POTHIER

Depuis 2012, avec l'ajout des sentiers des Draveurs à St-Michel et le sentier Swaggin/l'Assomption à St-Côme, la Zec Lavigne peut maintenant offrir de la randonnée sur l'ensemble de son territoire. Le sentier Sauvage à St-Zénon, existant depuis 25 ans, complète notre réseau de sentiers et un tracé de géocaching sera ajouté en 2017 dans une boucle déjà existante du sentier à la demande de plusieurs membres.

Ces sentiers sont et seront entretenus sur une base régulière afin d'en débarrasser les obstacles qui peuvent nuire à l'activité. SVP, avisez les employés d'accueil si vous voyez des débris ou obstacles lors de votre randonnée afin de nous permettre de nettoyer le sentier.

À partir de notre réseau de sentiers pédestres et de VTT, 13 postes d'observations ont été réalisés afin de mettre en valeur les beaux paysages des différents secteurs de la Zec. Un de ces observatoires situé au lac Bois-Franc permet d'y voir une extraordinaire et très rare héronnière.

Nous avons maintenant 2 sites pour les amateurs d'escalades, soit, un au lac St-Amour et un autre au lac Clair. Ce dernier est pourvu de 34 voies ouvertes et préparées par des grimpeurs d'expérience.

Pour les amateurs de canot camping, il existe un parcours aux lacs Proteau et St-Grégoire et une section de la rivière Assomption à St-Côme pour les moins téméraires en descente de rapides. Des sites de campings rustiques sont disponibles aux deux sites mentionnés ci-haut.

Nous avons aussi quelques événements récréatifs durant la saison estivale, tels que "la pêche en herbe", "pêche au féminin", "initiation à la chasse au petit gibier", "le festifaune de Lanaudière" etc. M. Lacouvé vous fera un compte rendu à l'AGA.

2017 et plus encore...

À notre réseau de sentier, l'accent sera mis sur la réalisation de certains tronçons afin d'offrir des parcours bouclés, ce qui permettra aux randonneurs de ne pas avoir à revenir sur leurs pas. (sentiers Racette, Swaggin-l'Assomption).

Aussi, afin de rendre les sentiers plus sécuritaires et attrayants, la signalisation sera améliorée par des panneaux divers. Par exemple : panneaux d'indication des distances à parcourir, panneaux d'indication des points

d'intérêts, cartes de localisation aux carrefours importants, panneaux d'interprétations de la flore et ou de la faune sur certains sentiers (Draveurs, Sauvage, Assomption...) Ces améliorations sont intégrées dans notre plan de développement et seront accomplies dans les 5 prochaines années.

À l'étude, activités pour nos membres telles que : concours de pêche, de photos, cours de GPS, cours de survie en forêt, etc.

Nous encouragerons aussi nos membres à former des clubs de marche dans les différents secteurs de la ZEC. On pourrait alors organiser des journées ou week-ends de rencontre avec les marcheurs qui voudraient expérimenter des parcours différents. La Zec offre son aide à ceux qui trouvent l'idée intéressante.

Ce petit compte rendu nous donne un aperçu des différentes activités récréotouristiques que la zec a mis en place au cours des dernières années.

Il nous faut maintenir et surtout continuer tous ensemble à améliorer les acquis.

SECTEUR FAUNE, JEREMIE TREMBLAY, BIOLOGISTE

Avec 18 000 captures, 2016 est une année de pêche moyenne pour notre Zec. Bonne nouvelle, la majorité des lacs ne présente aucun signe de surexploitation. Les statistiques de pêche pour la saison 2016 seront disponibles lors de l'assemblée annuelle du 8 avril 2017. Elles sont présentement disponibles en ligne sur le site de la Zec Lavigne et celui de Zec Québec.

Cette année encore, une rencontre entre les représentants de la Zec et les biologistes du MFFP aura lieu afin de préparer le plan de pêche 2017. Les résultats de cette rencontre vous seront présentés à l'AGA. En 2016, 64 000\$ ont été investis en ensemencement. En 2017, La liste des lacs ensemencés restera inchangée et les ensemencements se poursuivront de façon habituelle. La distribution des ombles et les semaines d'ensemencement seront optimisées afin de maximiser le taux de retour.

Pour 2017, deux projets d'aménagements majeurs et une étude ont été soumis à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) et à Pêches et Océans Canada. Les efforts de nos employés seront aussi consacrés à l'entretien et à la réparation des aménagements des dernières années.

Enfin, je me permets de vous rappeler l'importance et l'obligation de bien déclarer vos prises à nos différents postes d'accueil afin de préserver la qualité de pêche de nos lacs.

Pour toutes questions d'ordre ichtyologique vous pouvez communiquer avec le biologiste par courriel à l'adresse « biologiste@zeclavigne.com ». Lors la déclaration d'anomalie structurelle ou parasitaire, des photos sont requises.

Un rapport détaillé des aménagements et études réalisés en 2016 vous sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle.

CHALETS GAMELIN

L'ouverture des chalets au printemps 2016 a été retardée par la neige qui semblait ne pas vouloir lâcher prise. Normalement, les employés accèdent aux Gamelin dès le début mai et procèdent à l'ouverture des chalets. Le 12 mai, c'était encore impossible d'accéder au Sarrazin donc notre pépinière a procédé à l'ouverture des chemins à partir de St-Michel. Les premières réservations étaient prévues pour le 16 mai, donc les ménages, le rebranchement de l'eau et du propane ont été accomplis dans une semaine au lieu des trois semaines habituelles. Beaucoup de clients ont annulé leur séjour à cause de la température. Pas vraiment le début d'année souhaitée.

Par la suite, les conditions se sont améliorées et les locations de chalets sont revenues à la normale. L'embauche d'un nouveau gardien, M. Daniel Martin, a eu un impact immédiat et les commentaires de nos clients et nos employés ont été très positifs. M. Martin reste en poste cet été et on espère pour plusieurs années à venir.

A l'automne les deux dernières fosses septiques aux chalets 8 et 12 ont été installées, ce qui termine notre programme d'installation conforme des 14 fosses septiques, étalée sur 3 ans. Une belle réussite.

Le seul autre changement aux chalets Gamelin en 2016 a été la construction d'un pavillon d'activité pour combler un besoin assez urgent. À chaque fois que la Zec organise une activité (chasse, pêche), il y a plus de 60 personnes pour les fins de semaine aux chalets et notre plus grand chalet peut accueillir jusqu'à 14 personnes. Avec ce nouveau pavillon, il sera maintenant possible d'offrir des initiations de chasse aux petits gibiers, la pêche au féminin, des cours de survie, de GPS, de boussole, montage de mouches, etc..... Tous ces activités nous apportent plus d'achalandage aux chalets Gamelin et nous permet de réaliser plus de projets pour l'ensemble de la Zec. Venez visiter cette belle réalisation cet été.

Espérons un printemps doux, la fonte de neige rapide et une ouverture hâtive.

RESEAU ROUTIER 2016

Malgré un début d'année tardif, nos travaux sur l'ensemble du territoire ont commencé fin mai et se sont terminés fin septembre. Dans le secteur St-Côme, 400 voyages de 10 roues de matériel tamisé ont été répandus dans la côte du lac Froid et de l'intersection Lavigne/Froid jusqu'au camping Lavigne. Ces travaux ont grandement amélioré ces tronçons de chemin en nous permettant d'accomplir des travaux durables appréciés de tous nos usagers. Des travaux similaires (300 voyages) à partir des chalets Gamelin jusqu'au lac de la Pipe ont complété l'épandage de gravier tamisé pour le printemps. Ensuite la niveleuse (de St-Michel-des-Saints/ St-Zénon et St-Côme/lac Bruneau/lac Harnois) a fait son travail en plaçant le matériel et en arrondissant la surface de roulement.

Le chemin 27, situé derrière les chalets Gamelin jusqu'à l'intersection du chemin#29 qui donne accès à 5 lacs très populaires, a connu des travaux assez majeurs : chargement des chemins, quelques ponceaux, nettoyage des fossés et amélioration des chemins d'accès aux lacs. Tous ces lacs sont accessibles en auto depuis que ces travaux ont été effectués, le tout étant prévu dans notre plan de développement 2016-2020.

Ensuite, le programme d'amélioration des chemins sur le territoire non organisé de la MRC de Matawinie (le PACT), mis en place par la MRC, est venu donner un bon coup de main à nos 6 associations (lacs Cartier, Froid, Bruneau, Galette, Lavigne et la Zec Lavigne). Des travaux (dynamitage, chargement de chemins, ponceaux, fossés, débroussaillage) d'une valeur de 5000\$ par association, plus une contribution de la zec, ont permis de cibler des endroits choisis par les associations pour réfection. Nous, la Zec, avons préparé les demandes de

subventions et complété les rapports de fin des travaux. Cette belle collaboration avec nos membres est une grande réussite et le programme sera reconduit pour 2017. Bravo à tous les participants. Un montant de plus de 30000\$ a été ajouté au budget d'entretien du réseau routier de la Zec grâce à ce projet.

Un projet du programme d'aménagement durable des forêts (PADF), dont je vous avais parlé à l'AGA de l'an passé, a finalement été accepté et nous avons obtenu 50000\$ de subvention pour 2016. Malheureusement la confirmation a été reçue trop tard à l'automne pour commencer les travaux, donc le projet sera réalisé à l'été 2017. Un nouveau projet PADF 2017 a déjà été préparé et déposé pour un montant de 50000\$. Si ce projet est accepté, un montant de 100 000\$ pour les deux projets sera dépensé sur l'ensemble de notre territoire.

À l'AGA, il y aura une séance d'information sur la tortue des bois et surtout sur l'impact de leur présence sur nos travaux routier à St-Côme. Tous ces projets, subventions et autres planifications pour le réseau routier seront présentés en détail à l'AGA.

Merci,

Karl